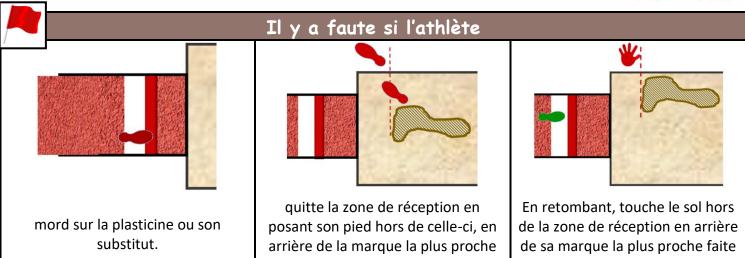
Saut en longueur et triple saut



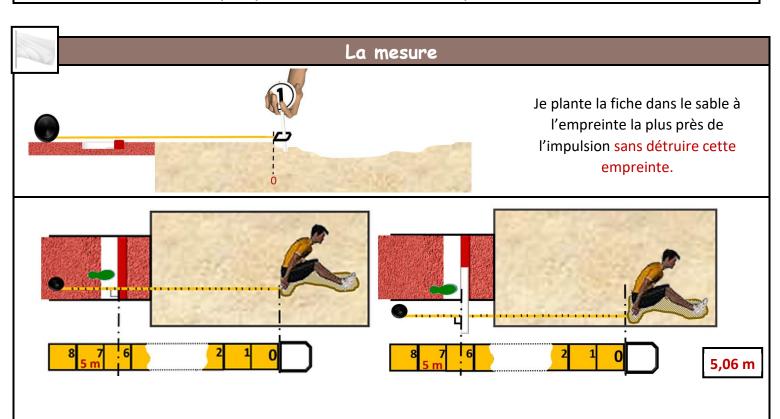
dans le sable.



En triple saut, il y a faute si l'athlète ne réalise pas la coordination du triple saut ou du triple bond (benjamin)

Courir en dehors de la piste pendant la course d'élan ne doit pas être considéré comme une faute

faite dans le sable.



Mesure : On mesure de la marque la plus proche faite dans la zone de réception, perpendiculairement à la ligne d'appel (ou de son prolongement). On arrondi au centimètre inférieur.

Classement

Saut manqué : X Saut réussi : Inscrire la performance

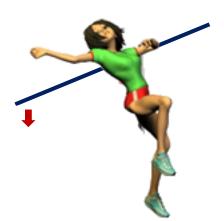
Essai non tenté : -

On classe les athlètes selon la meilleure performance. Si nécessaire on considère la 2ème meilleure performance puis la 3ème et ainsi de suite. Si l'ex-æquo persiste les athlètes ne sont pas départagés.

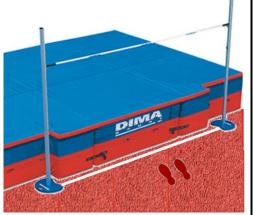
Règlement saut en hauteur







La barre tombe du fait de l'athlète



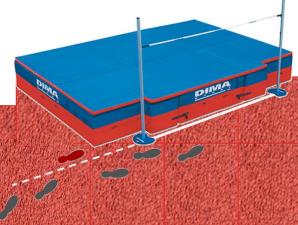
L'athlète prend appel 2 pieds.

Catégorie benjamin / Benjamine



L'athlète dépasse la ligne d'appel (ligne de 50 cm perpendiculaire) avant de sauter.





L'athlète touche le sol ou la zone de chute au-delà du plan des montants (symbolisé par la ligne d'appel) avec une partie quelconque de son corps sans avoir préalablement franchi la barre.

Remarque: s'il touche la zone de chute avec le pied et si, de l'avis du juge, il n'en tire pas avantage, il n'y a pas échec.

Un athlète sera éliminé après 3 échecs consécutifs quelle que soit la hauteur.

Si un athlète renonce à un essai à une hauteur, il n'aura pas le droit à des essais ultérieurs à cette hauteur.

La mesure

La progression de montée de barre est déterminée avant la compétition.

Après avoir réglé l'horizontalité de la barre en vérifiant le niveau à chaque poteau, on mesurera sur le dessus de la barre au centre, (le point le plus bas) avec une toise bien verticale (les autres juges peuvent aider)





Classement

Saut manqué : X Saut réussi : 0 Essai non tenté : -

On classe les athlètes selon la meilleure performance réalisée. Si nécessaire (exaequo), on considère le plus petit nombre de sauts réalisés à la hauteur la plus élevée. Si la situation d'ex-aequo persiste, l'athlète ayant manqué le moins de sauts dans l'ensemble du concours sera classé avant l'autre. Si la situation reste la même, les athlètes sont classés ex-aequo.